

# NOTES

Il y a des choses qu'il faut redire infatigablement.

Au moment des élections de 1898, le nombre des électeurs inscrits était de 11,787,000.

Le nombre des votants fut de 8 millions 160.000.

Le nombre des voix représentées par les élus fut seulement de 4.898.000.

Donc, la Chambre n'a été nommée que par les 46 centièmes du corps électoral.

Ajoutez à cela que, sur les 580 députés dont se compose la Chambre, il y en a plus d'un tiers qui sont de l'opposition, soit 16 nouveaux centièmes à retrancher des 46.

Vous voyez que ce que le gouvernement appelle sa majorité ne représente, en réalité, que les 30 centièmes des électeurs français.

Donc, le suffrage universel est, à l'heure qu'il est, un instrument d'erreur et d'oppression.

Nous avons proposé trois remèdes : le scrutin de liste, la représentation proportionnelle et le vote obligatoire.

Il y faudrait joindre l'égalisation numérique des circonscriptions électorales ; car il est absurde que, par exemple, la circonscription de Briançon, qui a 6,000 électeurs, nomme à elle seule un député, tout comme la 3<sup>e</sup> circonscription de Nantes, qui compte 35,000 électeurs. Cette réforme serait facile avec le scrutin de liste, qui attribuerait à chaque département un nombre de députés proportionnel au nombre de ses électeurs inscrits.

En attendant, servons-nous le mieux possible du lamentable système électif dont on nous a dotés.

Le gouvernement, lui, saura bien « s'en servir ». Il est à prévoir que ses candidatures officielles seront de merveilleuses entreprises de corruption, d'escroquerie et de brigandage.

Tâchons du moins de réduire et de prévenir les fraudes administratives.

Dans certaines régions, ces fraudes dépassent tout ce que pourrait imaginer l'esprit le plus défiant et le plus convaincu de l'improbité des pouvoirs publics.

Voici des renseignements extravagants — mais vrais — que nous recevons d'une ville du Midi, où quelques-uns de nos amis se sont patiemment occupés du redressement des listes électorales :

« Sur 100 électeurs inscrits, nous avons relevé la proportion suivante :

« 25 % d'électeurs sont inscrits exactement.

« 40 % ont déménagé ; la plupart depuis dix et même quinze ans.

« 25 % sont totalement inconnus.

« 5 % sont morts depuis plus d'un an ; plusieurs depuis dix ans et plus.

« 5 % sont sous les drapeaux.

« Les électeurs déménagés sont laissés aux adresses anciennes, afin de permettre l'introduction d'électeurs inconnus ou fictifs.

« Les électeurs inconnus, voilà le plus grand danger. Nous nous en sommes aperçus, en juillet dernier, dans l'élection du deuxième canton, où, d'après les listes d'émargement du second tour, nous avons constaté que, sur les 1,900 voix données au candidat collectiviste, patronné par le gouvernement, il y avait 600 voix d'inconnus. Ce n'étaient même pas des morts ressuscités à l'appel du chef de l'état-civil : c'étaient des électeurs qui n'avaient jamais vu le jour. »

Assurément, notre système électif doit être réformé : mais je suis persuadé que, dès maintenant, nous aurions la victoire : 1<sup>o</sup> si tous les électeurs votaient ; 2<sup>o</sup> si toutes les listes électorales étaient exactes.

JULS LEMAITRE.

un autre nom, pluie, effacé par le temps, ce longeur de renommées.

## La Réunion du Caveau

En notre siècle sceptique et pratique, où les gens sont perpétuellement préoccupés, où le lourd souci des affaires envahit jusqu'aux bals et aux réceptions d'apparence les plus joyeuses, se doute-t-on qu'il existe en plein Paris une réunion d'hommes qui se porte fort bien et dont l'unique devise est la gaieté et la chanson ?

La chose est pourtant réelle, car le Caveau se réunit en de fraternelles agapes dans un restaurant du Palais-Royal, au premier vendredi de chaque mois.

Le Caveau ! comme ce nom évoque le souvenir d'antiques ripailles, de copieuses libations et de couplets gaulois ! Au XVIII<sup>e</sup> siècle, pendant le licencieux règne de Louis XV, il primait tous les autres cabarets de même genre, par l'éclat de ses habitués, entre lesquels brillaient Faret, Panard, Collé et combien d'autres. L'hôtelier était bonhomme et ses spirituels commensaux pas toujours riches ; aussi se contentait-il bien souvent, pour tout écot, d'entendre une chanson lestement troussée ou finement frondeuse. Il y gagnait encore, car l'envie de voir et d'entendre de tels habitués lui attirait des pratiques nombreuses.

En dépit des révolutions, seul peut-être des institutions de l'ancien régime, le Caveau a survécu. Quelle douce ironie des choses, que ce soit justement la réunion la plus folle qui ait résisté à tout !

Ces jours-ci, le Caveau était en fête : il s'agissait de rendre hommage à une fine diseuse de chansons : Mme Amel, de la Comédie-Française. Pour la féliciter d'avoir fait revivre, avec une grâce exquise, les grands maîtres du genre, le Caveau avait décidé de l'admettre à l'une de ses agapes mensuelles. L'honneur n'était pas mince, si l'on songe qu'en cent soixante-dix ans d'existence, deux femmes seulement eurent ce privilège : Déjazet et Thérèse, Mme Amel arrivait donc bonne troisième.

La réunion fut gaie ; elle l'est toujours au Caveau, où les communications se font, non pas sur un grave tapis vert encombré de papiers, mais près d'une table bien garnie, entre deux coupes de champagne. Mme Amel fut proclamée reine de la réunion et justifia ce choix en chantant onze chansons du répertoire du Caveau, car Désaugiers, Béranger et Nadaud en furent naguère les commensaux assidus.

Ce soir-là on installait, en outre, le nouveau président, M. de Feuillet. L'occasion était propice pour sacrifier à la muse ; aussi ce fut en



M. de Feuillet, président du « Caveau »

vers que le doyen des membres, M. Vacher, salua le verre en main, en dépit de ses quatre-vingts ans, le nouvel élu, et ce fut dans la même langue que celui-ci répondit.

Avec M. de Feuillet qui compte vingt-deux ans de Caveau, c'est la vieille chanson, la chanson à boire, qui triomphe. Il existe, en effet, un parti, au Caveau, qui admet au même titre les petits poèmes, sonnets et madrigaux. M. de Feuillet, lui, reste pour la tradition ; il a chanté naguère sa profession de foi en versiculets agréables :

Je suis l' Caveau moderne  
Qui rit tout aussi bien  
Que l'ancien.  
Mon but on le discerne,  
C'est la vieille chanson  
Sans façon.  
Celle qu'au dessert  
Et tout de concert  
On disait au temps

Où les refrains (bis) charmaient tous les instants !

Maintenant, M. de Feuillet tâchera de convertir à ses principes tous les membres du Caveau. Il le fera avec le prestige de sa présidence et ses attributs traditionnels et authentiques : le verre de Panard et le grelot de Collé, qui fi-